



## **FLASH INFO**

### **« Formation spécialisée » Spéciale « RPS » DREAL Grand-Est 7 Avril 2026**

#### **La maison brûle ... L'administration sort enfin les tuyaux ?**

Lors de la Formation Spécialisée « Santé Sécurité Condition de Travail » (F3SCT) de la DREAL G-Est le 12 février dernier, la CGT et l'UNSA avaient exigé une réunion spéciale « Risques PsychoSociaux »

Entre autres, concernant une Unité Départementale DREAL et le SPRNH.

### **1/ Lutte contre les « RPS » en DREAL**

En réponse aux questions à nouveau posées par la **CGT** :

→ La direction indique espérer recruter prochainement un Médecin du Travail

→ **La direction prépare une réorganisation de la Prévention en DREAL**, qui nous serait présentée au CSA de Septembre, regroupant la Prévention et la Mission Sociale Régionale

#### **La CGT demande que les organisations syndicales soient associées au processus**

Pour aboutir à un système assaini, conforme aux préconisations de la DGAFP, la CGT a rappelé les réclamations suivantes :

- 1- Faire travailler tous les acteurs de la Prévention en **synergie** (médecin et psychologues du travail, assistant-es sociales et de prévention, représentants du personnels à la F3SCT)
- 2- **associer les organisations syndicales à la « cellule RPS »** à mettre en place d'urgence
- 3- dissocier les services en charge des « ressources humaines », déjà très surchargés, du pilotage de la Prévention.
- 4- avoir une **procédure clarifiée sur la reconnaissance des maladies professionnelles et accidents du travail**
- 5- pérenniser la possibilité de **recours aux psychologues du travail**

La direction n'a pas apporté d'objections à ces réclamations

Elle s'est engagée, à enfin associer les organisations syndicales aux journées d'accueil des nouveaux arrivants, ceci avant les élections professionnelles de 2026

## **2/ RPS dans une Unité Départementale de la DREAL**

Le rapport « RPS » synthétique présenté non daté ni référencé, est basé sur les travaux de la psychologue du travail suite à notre alerte lors de la F3SCT du 22 Mai 2025 [DREAL Grand-Est : Formation spécialisée du 22 mai 2025 - FNEE CGT](#)

Cette synthèse correspond à l'analyse de la CGT qui se base sur les témoignages convergents de 8 collègues, depuis 2021 jusqu'à ce mois d'avril.

Le directeur indique que le plan d'action a mis en priorité une **médiation collective**.

Il a accepté que l'ensemble des organisations syndicales représentatives, soient désormais associées dans ce processus d'apaisement du collectif de travail.

**La CGT obtient une prise en charge par la psychologue du travail, de tout agent qui le demande**

Le directeur s'est engagé à écrire un courriel aux agent-es pour leur rappeler cette possibilité.

Compte tenu de la gravité de certaines situations, et de nouveaux agissements très récents ... la CGT a demandé une enquête de la F3SCT au titre de l'[Article R253-49 du Code général de la fonction publique](#)

Cette possibilité a été refusée par l'Inspecteur « Santé Sécurité Travail » (ISST) de l'administration centrale, avec des arguments que la CGT souhaite voir confirmés.

A l'initiative de la CGT, l'ensemble des organisations syndicales ont réclamé, après une suspension de séance, une « enquête de compréhension » conforme aux fiches réflexes ministérielles. Le Directeur a accédé à cette demande unanime.

Le Directeur s'est engagé à fournir la procédure ministérielle, **pour transmettre un signalement en bonne et due forme, concernant les agent-es en cas de harcèlement ou de discrimination**.

## **3/ « RPS » au SPRNH**

Le retard pris en début de séance à cause des dysfonctionnements techniques du « Polygone », n'a pas permis d'examiner les autres sujets, en particulier la souffrance exprimée collectivement dans deux pôles du SPRNH.

Compte-tenu d'une situation grave qui a déjà été remontée à madame la Ministre, la CGT a tenu à réclamer une enquête selon l'Article R253-49 CGFP suite à un accident du travail déclaré en novembre dernier dans les locaux de la DREAL.

La direction reporte la question à la F3SCT du 19 Mai, ainsi que les autres points inscrits par la CGT et l'UNSA dans le RSST à la demande de nombreux agent-es et agents.

La CGT rappelle la forte attente de dialogue social concernant la réforme de la Prévision des crues.

**Elle exige une concertation approfondie et respectueuse des agente-s  
.Sans crainte de représailles et sans schéma descendant imposé**

*Affaires à suivre ...*

*Aux prochains F3SCT et CSA*

Vos mandaté-es CGT Ecologie Grand-Est,  
Catherine Zwingelstein, Raphael Belmonté (ud68),  
Raphaël Leforestier (Chalons), Sébastien Hesse (Metz)

**En cas de problème, ne restez pas isolé-es !**

**Pour vous sécuriser juridiquement et professionnellement,  
n'hésitez pas à nous soumettre vos projets de signalements**



[La CGT | Intranet DREAL Grand Est \(rie.gouv.fr\)](#)

**Tél. : 03 87 56 42 15 – 06 30 34 18 09**

[cgt.dreal-grand-est@i-carre.net](mailto:cgt.dreal-grand-est@i-carre.net)